



PROCÉDURE D'INSCRIPTION – BTS
FORMATION ALTERNANCE - PARCOURSUP
ANNÉE 2023/2024

➤ **ETAPE 1 : VOTRE VŒU SUR PARCOURSUP A ÉTÉ ACCEPTÉ ET VOUS L'AVEZ CONFIRMÉ**

➤ **ETAPE 2 : PRENDRE CONTACT AVEC MONSIEUR BARBIER**

Une fois votre vœu confirmé sur Parcoursup, prendre contact avec Monsieur BARBIER afin d'entamer les démarches relatives à l'alternance.

Documents à fournir :

- CV
- Lettre de motivation

Coordonnées : ☎ : 01.72.49.00.66 @ : nbarbier@scharles.net

➤ **ETAPE 3 : TÉLÉCHARGER VOTRE DOSSIER D'INSCRIPTION ADMINISTRATIVE**

Directement sur le site internet : <https://www.scharles.net> – Espace « Pôle Supérieur », onglet « Inscription »

➤ **ETAPE 4 : REMPLIR ET COMPLÉTER VOTRE DOSSIER**

Seuls les dossiers complets, avec toutes les fiches et pièces demandées, seront traités

Liste des pièces de dossier à fournir :

** Ces documents sont à télécharger sur le site internet*

- Fiche d'inscription* entièrement complétée avec photo récente obligatoire
- Copie de la carte d'identité ou titre de séjour en cours de validité recto-verso
- Copie du livret de famille mentionnant la filiation
- CV
- Copie de la collante de Baccalauréat (relevé de notes) – dès réception
- Copie de tous les bulletins de Première et de Terminale
- Copie de la carte vitale + attestation de sécurité sociale (téléchargeable sur le site Ameli.fr)
- Un RIB au nom de l'étudiant(e)
- Règlement intérieur signé*
- Fiche médicale d'urgence* (FMU) entièrement complétée
- Pour les étudiant(e)s en situation de handicap / problèmes de santé : copie de la notification MDPH/RQTH

➤ **ETAPE 5 : TRANSMETTRE VOTRE DOSSIER**

L'intégralité du dossier doit être scanné et envoyé en format PDF par email à eschwager@scharles.net ou envoyé par courrier, ou déposé sur place sur rendez-vous.

RENTRÉE 2023

Toutes les informations de rentrées seront publiées au fur et à mesure sur le site de l'établissement, espace « Pôle Supérieur », onglet **Docuthèque** : [La docuthèque du pôle étudiant - Saint-Charles \(scharles.net\)](http://La.docuthèque.du.pôle.étudiant.-Saint-Charles.(scharles.net))
Nous vous invitons à le consulter régulièrement.

Fermeture estivale de l'établissement du 12/07 soir au 23/08 matin